BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 22 mai 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France

NOR: INTV1916832A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15;

Vu le décret nº 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 modifié portant création d'un comité technique spécial (CTS) de la direction générale des étrangers en France;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France (publié au *JORF* du 12 janvier 2019),

Arrête:

Article 1er

Mme Marthe Simasotchi est nommée en qualité de représentante du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France, au titre du syndicat CFDT du ministère de l'intérieur, membre suppléant, en remplacement de M. Michel Merlet.

Article 2

Le directeur général des étrangers en France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur général des étrangers en France, P.-A. MOLINA